

Conservatoire à Rayonnement Intercommunal  
**PROJET D'ETABLISSEMENT 2022-2027**

Validé en Conseil Communautaire le 4 octobre 2022



# TABLE DES MATIERES

Introduction	<b>P. 3</b>
Une méthode basée sur la concertation	
Un bilan du projet d'établissement 2014-2020 très positif	
Des valeurs réaffirmées	
Des objectifs dans l'esprit des droits culturels	
<b>I – Des enseignements renforcés et diversifiés au service du Jouer Ensemble</b>	<b>P. 5</b>
1 – D'une méthode pédagogique participative et bienveillante	
A - Une méthode pédagogique au service du 'Jouer ensemble'	
B - Une méthode pédagogique participative,	
C - Une méthode pédagogique bienveillante.	
2 – Du maintien d'une offre musicale diversifiée	
<b>II – Au service de l'élargissement des publics</b>	<b>P. 8</b>
1 – Poursuivre l'élargissement des publics	
A – Une présence très forte en milieu scolaire (niveau primaire)	
B – Poursuivre vers la petite enfance	
C – Poursuivre l'ouverture vers les adolescents	
D – Poursuivre les actions Culture & Santé	
2 – Adopter une politique tarifaire en phase avec cette volonté d'élargissement	
<b>III – Un acteur culturel de qualité et de proximité</b>	<b>P. 10</b>
1 – Consolider le maillage des sites d'enseignement	
2 – Irriguer le territoire	
3 – Rayonner	
<b>IV – Avec des moyens soutenables et adaptés</b>	<b>P. 14</b>
1 – Les besoins spécifiques en ressources humaines	
A – Urgence d'un régisseur à temps plein	
B – Consolider le poste de coordination culturelle	
C – Réussir le renouvellement générationnel au sein de l'équipe pédagogique	
2 – Les moyens financiers	
3 – Les outils pédagogiques pour faciliter les apprentissages	
A – Le numérique, outil au service des apprentissages et de la création	
B – Le parc instrumental pour favoriser l'entrée en musique	
C – La parlothèque, un outil pour tous	
<b>V – Communiquer et évaluer</b>	<b>P. 17</b>
1 – Gagner en efficacité dans la communication	
2 – Evaluer pour évoluer	
3 – Mettre à jour le règlement intérieur	
<b>Conclusion</b>	<b>P. 18</b>
Annexe 1 - CR Conseil d'Etablissement du 10/02/2022 portant Bilan détaillé du projet d'établissement 2014-2020.	

## Introduction

Le Projet d'établissement 2014-2020, validé par le Conseil Communautaire le 24 mars 2015, est arrivé à expiration en 2020 (délibération CC-2015-071).

La pandémie COVID-19 et ses conséquences inédites pour l'enseignement musical nous ont conduits à reporter l'écriture du nouveau projet d'établissement sur l'année scolaire 2021-2022. L'impossibilité de se réunir, l'obligation de se réinventer pour maintenir le lien avec les praticiens de la musique ont suscité un questionnement qui a permis de réaffirmer ce qui fait sens dans le métier : les relations humaines, la transmission par l'interactivité, la dynamique de projets, se porter devant les publics.

### Une méthode basée sur la concertation

Le projet d'établissement 2022-2027 est ainsi le fruit d'une synthèse de différents travaux menés de juin 2021 à juin 2022 : retour des questionnaires-sondages envoyés à tous les usagers (36% de retour), à tous les partenaires (44%), deux réunions du conseil d'établissement renouvelé pour l'occasion, deux réunions des enseignants par 'département musical', réunion de l'équipe administrative, réunions mensuelles du Conseil pédagogique sur l'année scolaire, réunion avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

### Un bilan 2014-2020 très positif

Le bilan du projet d'établissement 2014-2020 s'avère très positif.

- A visée externe : ce document-cadre a apporté de la cohérence aux actions menées, concourant ainsi à renforcer l'identité et l'image du Conservatoire. Il repose sur des valeurs et des axes forts, partagés par les usagers et les partenaires, et toujours d'actualité.
- A visée interne : le projet d'établissement a joué son rôle de projet de service donnant un cadre et des orientations partagés pour l'équipe professionnelle, source de cohésion d'équipe, outil de pilotage, de management et d'arbitrage pour la direction.

Nous estimons que le projet d'établissement 2014-2020 a été mis en place à minima 85%, et tous les axes de travail ont été explorés plutôt avec succès. Le bilan détaillé est présenté en annexe 1.

Quelques sujets ont souffert d'un manque de conviction et/ou d'ingénierie ; en particulier la question de la représentation des élèves en conseil des jeunes et l'approfondissement des questions liées à la politique tarifaire.

Sur la forme, un rédactionnel moins administratif et une réunion de présentation avec les partenaires auraient été bienvenus.

Enfin, il manquait des indicateurs d'évaluation et d'analyse afin de faciliter le suivi de l'activité au quotidien, l'évaluation et les éventuelles réorientations.

Rappelons que les missions du Conservatoire s'inscrivent dans le cadre de l'arrêté ministériel du 15 décembre 2006 et que la validation du projet d'établissement par l'organe délibérant de la collectivité est indispensable pour solliciter le renouvellement du label 'Conservatoire à Rayonnement Intercommunal' auprès de l'Etat.

Fort de son bilan, nous pouvons affirmer que le Conservatoire de musique du Bocage Bressuirais répond bien au cahier des charges fixé par l'arrêté du 15 décembre 2006.

Aussi, le Projet d'Établissement 2022-2027 s'inscrit pleinement dans la continuité afin de conforter le Conservatoire dans sa dynamique culturelle innovante au service de son territoire.

## Des valeurs réaffirmées

En cohérence avec le terreau du Bocage qui lui a donné naissance et qui lui a permis de se forger une identité propre et forte au fil du temps, le rendant unique, nous tenons à réaffirmer les cinq valeurs fondatrices du Conservatoire de musique du Bocage Bressuirais. Toujours d'actualité, elles constituent une véritable boussole pour le service :

- **la diversité culturelle** : toutes les esthétiques sont représentées sans hiérarchie entre elles et se nourrissent les unes les autres,
- **l'ouverture** : sur les plans artistiques, culturels et sociaux, en s'appuyant sur de multiples partenariats locaux et variés,
- **le plaisir** : le moteur de la motivation, alimenté par la pédagogie de projets,
- **l'innovation** : fruit de la concertation pédagogique, c'est le moteur qui adapte notre enseignement aux réalités (atouts et contraintes) de la société en général, de notre territoire en particulier.
- **le musicien de son territoire** : former des musiciens autonomes qui irriguent à travers leur pratique au sein du Conservatoire et hors nos murs la vie du Bocage,



## Des objectifs dans l'esprit des droits culturels

Le projet d'établissement 2022-2027 reprend les 5 axes de développement du projet précédent.

Il s'inscrit dans l'esprit des droits culturels, pour une relation de confiance et un accompagnement de qualité des personnes musiciennes, en lien avec toutes les parties prenantes.

Il concourt aux objectifs suivants :

- Nourrir la créativité, l'estime de soi et des autres à travers la pratique musicale,
- Renforcer la capabilité des personnes qui pratiquent la musique,
- Favoriser la valorisation et la reconnaissance des personnes qui pratiquent la musique,
- En respectant la liberté pédagogique des enseignants.

# I – Des enseignements renforcés et diversifiés au service du ‘Jouer Ensemble’

## 1 – D'une méthode pédagogique participative et bienveillante

### A - Une méthode pédagogique au service du ‘Jouer ensemble’

Le ‘Jouer Ensemble’ est à la fois :

- pour les élèves : un moteur de motivation car c'est la pratique musicale qui doit amener vers le perfectionnement instrumental et non l'inverse,
- pour les enseignants : un facteur de cohésion d'équipe,
- pour le service : un outil d'animation du territoire,



Cet objectif se traduit par :

#### √ Favoriser la transversalité :

- au sein de la formation musicale : les classes peuvent jouer publiquement, notamment sur les ‘Premières scènes’,
- par les pratiques collectives, qui doivent jouer régulièrement publiquement, et se croiser entre elles,
- par les projets de la saison et d'action culturelle ; le Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle avec la DRAC restera un dispositif privilégié au service de cette transversalité,
- par l'interprétation de répertoires pluridisciplinaires,
- par le croisement entre les activités en milieu scolaire et d'enseignement au conservatoire,
- entre les enseignants et les élèves,
- à travers les partenariats, véritable ADN du conservatoire, avec les acteurs associatifs notamment Boc'hall, Cant'Amüs, Chœur de Chambre des Deux-Sèvres, les CSC, Egaye, Voix & Danses,...

### B - Une méthode pédagogique participative

#### √ Placer l'élève au cœur de son parcours :

- Veiller à ce que tous les élèves jouent publiquement a minima une fois par an,
- Valoriser les élèves dans toutes les situations de jeu (au sein et en dehors du Conservatoire),
- Associer les élèves dans les processus : projet, évaluation, choix de répertoire, rencontre artistique...
- Organiser du compagnonnage entre élèves,
- Garder trace des réalisations des élèves (enregistrement, vidéo...) et les valoriser,
- Rendre les élèves ‘ambassadeurs’ du Conservatoire notamment en les incitant notamment à jouer en autonomie en dehors du Conservatoire.

Le projet de fin de 2<sup>ème</sup> cycle s'inscrit pleinement dans cette dimension : cette ‘carte blanche’ est une réalisation de soi qui révèle la personnalité musicale de l'élève après un parcours d'une dizaine d'années au sein du Conservatoire.

√ **Poursuivre la pédagogie de projet au cœur des apprentissages :**

Ancrée dans l'approche pédagogique, la pédagogie de projet est vectrice de sens pour les enseignants comme pour les élèves. Elle suscite de la dynamique de travail pour les élèves, pour le collectif de travail des enseignants. Elle est régulièrement valorisée car le fruit de ce travail est présenté publiquement.

√ **Imaginer des fonctionnements pédagogiques différents :**

- Organiser la transmission entre élèves,
- Faire cours à plusieurs sur un même créneau / un même site,
- Organiser des échanges de service entre enseignants d'une même discipline ou non,
- Ouvrir les cours aux parents régulièrement,
- Baliser une semaine thématique (impro, musique de chambre, transmission...)



√ **Consolider le lien parent-enfant-enseignant :**

- Organiser autant que nécessaire des rencontres avec les parents pour échanger sur les attentes et le chemin parcouru,
- Poursuivre la réunion plénière de rentrée à destination des usagers,
- Poursuivre, voire développer, les ateliers qui réunissent (grands)-parents et enfants,
- Baliser des temps de transmission à la personne de son choix.

√ **Veiller à l'égalité fille-garçon :**

- Participer à déconstruire les pratiques genrées notamment par l'invitation d'enseignants extérieurs ou d'artistes, de sexe opposé.

*Chantons en famille*

## C - Une méthode pédagogique bienveillante

√ **Une approche bienveillante :**

En éducation, la bienveillance est la compétence de savoir comment veiller au bien des élèves - par la compréhension face à leurs faiblesses, erreurs ou bêtises - et avec la volonté de leur donner les moyens et le temps de progresser selon leurs capacités.

La bienveillance diffère de l'indulgence - qui accepte les erreurs et bêtises, sans volonté particulière d'aider les élèves à progresser.

La bienveillance est fondée sur la capacité à ressentir, de manière empathique, ce dont l'autre aurait besoin pour une évolution favorable. Dans une éducation de qualité, la bienveillance vise à renforcer l'estime et la construction de soi des élèves afin de favoriser l'évolution espérée.

En parallèle, cette approche bienveillante nécessite un engagement de l'élève dans ses pratiques.

√ **Développer la concertation entre enseignants au profit des élèves :**

- Organiser une réunion par an minimum par département,
- Organiser une rencontre parent/enfant/enseignant à mi-année,

- Organiser la concertation entre enseignants pour les élèves en milieu de cycle, fin de cycle, élèves repérés en difficulté, les débutants,
- Développer la concertation 'formation musicale – instrument', par des réunions régulières,
- Rédiger des fiches 'formation musicale – instrument', pour s'adapter aux élèves débutants.

## 2 – Du maintien d'une offre diversifiée

### √ **Consolider les classes en place sans chercher nécessairement à en ouvrir de nouvelles :**

- Pour les classes à petit effectif, se rapprocher de classes à effectif plus important sur des projets, auditions...
- Travailler par binôme ou par département musical,
- Se rapprocher d'autres établissements.

### √ **Ancrer les pratiques collectives :**

- Créer des pratiques collectives pour soutenir les dynamiques de classe et la motivation des élèves (ex : orchestre à cordes premier cycle, basse continue...),
- Au-delà du site d'enseignement de Bressuire, favoriser des pratiques collectives même si elles sont mono-instrumentales,
- Proposer l'accompagnement piano hors Bressuire.

### √ **Développer l'offre en musiques actuelles hors Bressuire :**

A ce jour, seule la batterie est enseignée en dehors de Bressuire (à Cerizay et Nueil-Les-Aubiers). Il s'agit de développer l'enseignement de la guitare électrique, basse et l'encadrement d'ateliers de pratiques en musiques actuelles en fléchant un site.

### √ **Poursuivre l'interdisciplinarité musicale et artistique :**

- En s'appuyant sur les ressources artistiques et les acteurs associatifs du territoire,
- En s'appuyant sur les services culturels de l'Agglomération et des Communes.



## II – Au service de l'élargissement des publics

Cet axe a été très largement mis en œuvre entre 2014 et 2020. Il s'agit donc de poursuivre dans ce sens au profit d'une pratique musicale pour toutes et tous.

### I – Pour suivre l'élargissement des publics

#### A – Une présence très forte en milieu scolaire (niveau primaire)

##### √ Poursuivre la sensibilisation en milieu scolaire :

- Veiller à la présence de l'Education Musicale en Milieu Scolaire sur tout le territoire,
- Renforcer les liens entre les actions en milieu scolaire et les projets d'enseignement artistique au Conservatoire (concerts communs...).

##### √ Poursuivre les Orchestres à l'Ecole :

- Veiller à l'irrigation du territoire, dont les écoles privées,
- Favoriser l'intégration des élèves post-orchestre à l'école.

#### B – Poursuivre vers la petite enfance

##### √ Poursuivre les actions portées en direct :

- Ouvrir le conservatoire aux tout-petits à l'instar de Babillages et bulles de son, jardin musical...
- Etudier la faisabilité de proposer du chant prénatal.

##### √ Proposer des interventions musicales dans les services et structures petite enfance :

- Intervenir en crèche, RAM, structures petite enfance, secteur famille des centres socio-culturels de manière régulière.

##### √ Poursuivre et développer les partenariats autour de la petite enfance :

- Organiser des temps communs avec les bébés-lecteurs en Bibliothèques,
- Partager des formations avec les bibliothécaires sur cette thématique,
- Poursuivre le partenariat avec Coccinelle Demoiselle.



#### C – Poursuivre l'ouverture vers les adolescents

##### √ Développer les liens avec les collèges, MFR et lycées du territoire :

- Tisser des liens avec les professeurs d'éducation musicale des collèges et lycées,
- Faire jouer les Orchestres à l'Ecole dans ces établissements scolaires.

##### √ Développer les liens avec la Cité de la Jeunesse et des Métiers et son réseau de référents :

- Imaginer des projets communs, concerts, présentation du Conservatoire à la CJM...
- S'appuyer sur le studio mobile : animation d'ateliers de création de chansons, de collectes de paroles...
- Proposer des séances de découverte de la Musique Assistée par Ordinateur via le Pass Culture.



## D – Poursuivre les actions Culture & Santé :

### √ Poursuivre la dimension intergénérationnelle avec les Aînés :

- Poursuivre la rencontre des aînés en chanson dans des conditions sécurisées,
- Donner à entendre les actions menées en milieu scolaire dans les EHPAD,
- Proposer des concerts du Conservatoire dans les EHPAD.

### √ Poursuivre l'ouverture avec les personnes en situation de handicap :

- Veiller à décloisonner les ateliers handi-musique en les faisant participer à des projets interclasses, imaginer un nom plus inclusif pour ces ateliers,
- Poursuivre les partenariats avec les instituts pour personnes en situation de handicap (IME, Foyer de vie...),
- Imaginer un accompagnement sur-mesure pour les Dys,
- Poursuivre le partenariat avec l'Egaye,
- Proposer une offre en musicothérapie,
- Se former à l'accueil des élèves dits à Hauts Potentiels.

### √ Poursuivre les expériences musicales contribuant au bien-être au travail :

- Décliner la formule de la chorale Les Amicaux dans d'autres entreprises.

### √ Faire vivre des expériences de projets Culture & Santé aux élèves :

- En s'appuyant sur la chargée de mission Culture & Santé,
- En partenariat notamment avec l'association Voix & Danses.



## 2 – Adopter une politique tarifaire en phase avec cette volonté d'élargissement

L'analyse des profils des catégories socio-professionnelles (CSP) des inscrits au Conservatoire, entre 2014 et aujourd'hui, montre une augmentation de la représentation des CSP supérieures et une diminution des CSP inférieures. De nombreuses aides existent aujourd'hui (Etat, Conseil Départemental, quelques communes du territoire notamment via leur CCAS, comités d'entreprise...) pour favoriser l'inscription d'enfants à des pratiques culturelles et sportives.

Toutefois, on remarque que ce sont les familles qui maîtrisent le mieux ces rouages qui font usage de ces droits. L'obtention de ces aides sous format dématérialisé demande un accompagnement important de la part de l'assistante en charge de la vie scolaire, des professionnels des centres socio-culturels...

√ **Revisiter la politique tarifaire pour favoriser la mixité sociale :**

- Sur la base des quotients familiaux pour davantage de mixité, et ainsi construire une continuité dans les parcours pour les élèves issus des Orchestres à l'Ecole,
- Pour valoriser l'investissement des adultes, qui jouent un rôle essentiel dans la continuité des pratiques collectives,
- Pour prendre en compte les situations de handicap,
- Pour favoriser le lien avec les pratiques musicales associatives du territoire.

### III – Un acteur culturel de qualité et de proximité :

Depuis sa création, le Conservatoire est structuré autour de 6 lieux d'enseignement (Argentonnay, Bressuire, Cerizay, Mauléon, Moncoutant sur Sèvre, Nueil-Les-Aubiers). Cette organisation s'avère très pertinente à cette échelle de bassin de vie, particulièrement pour 'l'entrée en musique'. Par conséquent, une attention est toujours portée par la vie scolaire à l'organisation du cycle 1, au plus près des habitants.

Globalement, le Conservatoire a connu une hausse de fréquentation entre 2014 et 2022, passant de 641 élèves à 690 – soit 1% de la population - avec un pic historique en 2019-2020 et 732 élèves (moyenne de 666 élèves sur 29 ans).

Cette montée en fréquentation cache toutefois deux problématiques :

- La crise Covid a marqué un point d'arrêt et de recul ; il faut repartir à la conquête des élèves.
- Les enjeux de mobilité en milieu rural sont tels qu'aujourd'hui on constate un tassement de la fréquentation sur les sites d'enseignement extérieurs à Bressuire. On peut même dire que 2 sites sont en souffrance :
  - o Argentonnay (1 seule activité en place en 2021-2022). A noter, a contrario, la commune sollicite une forte demande d'intervention en milieu scolaire.
  - o Moncoutant sur Sèvre : la situation est ici différente car il existe sur place une association qui accueille des élèves en éveil, batterie, guitare et claviers. Un modus operandi avait été posé avec la commune : le Conservatoire ne dispense que les cours non assurés par l'association, soit les instruments à cordes et à vent (les moins populaires).

A la question d'une viabilité économique peut également s'ajouter celle du sens et de la qualité pédagogique.

Le Conservatoire est également très présent hors ses murs via l'Education Musicale en Milieu Scolaire, ses prestations et à travers sa saison musicale qui irrigue le bocage. A noter que les données sur la fréquentation ne portent que sur les adhérents inscrits, sans comptabiliser les 82 bénéficiaires des Orchestres à l'Ecole ni les 130 musiciens / chanteurs des associations encadrés en prestation par des enseignants du Conservatoire.

Le Conservatoire rayonne incontestablement sur le territoire dans un souci de proximité.

#### 1 – Consolider le maillage des sites d'enseignement

##### √ Renforcer les sites hors Bressuire :

- Développer les activités d'initiation qui précèdent le cycle 1 sur ces sites (jardin, parcours...),
- Programmer davantage de Premières Scènes sur ces sites extérieurs,
- Imaginer des fonctionnements différents pour garder la dynamique pédagogique,
- Développer les musiques actuelles hors Bressuire,
- Développer les pratiques collectives même mono-instrumentales hors Bressuire,
- En deçà de 6 élèves, le maintien d'un site sera remis en cause avec la commune concernée.

##### √ Faire de la Maison des Arts un lieu de vie artistique :

- Poursuivre les travaux de confortement acoustique des locaux du conservatoire pour une bonne cohabitation entre les différentes missions (artistiques, administratives),
- Installer la parlothèque au rez-de-chaussée pour la rendre plus accessible aux usagers,
- Poursuivre les aménagements intérieurs et extérieurs (tables de salon de jardin, éléments décoratifs type sculpture sonore, fresques...) pour un accueil agréable notamment en lien avec le programme Cœur de Ville de Bressuire,
- Poursuivre les collaborations artistiques avec les voisins Le Grenier et Théâtre du Bocage,

- Faire vivre le lieu par un esprit de convivialité (expositions, goûters partagés, concerts dans la cour...),

√ **Pour les sites hors Bressuire :**

- Les besoins prioritaires portent sur l'adaptation aux fortes chaleurs (climatisation de certaines salles).
- Toute piste de mutualisation avec d'autres services de l'Agglomération sera étudiée afin de favoriser un accueil de qualité et développer des dynamiques transversales.

## 2 – Irriguer le territoire

√ **Poursuivre l'ancrage de la saison sur le territoire :**

La saison musicale du Conservatoire joue un rôle de vitrine pour notre activité d'enseignement. Elle participe également au maillage du territoire, le Conservatoire étant attentif à irriguer toutes les communes du bocage avec ses propositions musicales.

- Poursuivre les partenariats sur la saison avec l'objectif : 1 date = 1 partenaire local afin de mobiliser les habitants des communes desservies par les concerts,
- Imaginer des projets musicaux croisés avec les associations musicales du territoire,
- Créer des temps festifs avec d'autres acteurs du territoire (clubs lecture, associations de cuisine, ...) pour croiser les publics,
- Valoriser les plus jeunes élèves dans la saison musicale.



√ **Valoriser le Conservatoire comme acteur musical du paysage :**

- Accorder toutes leurs places aux musiques traditionnelles du territoire incarnées par le Conservatoire dans le plan paysage de l'Agglomération,
- Développer des murs et cartes postales sonores dans l'espace public,
- Animer les lieux patrimoniaux (sites historiques et naturels) par des concerts et balades chantées.

√ **Poursuivre le déploiement hors les murs :**

- Poursuivre les projets artistiques avec les structures culturelles (cinéma, bibliothèques, scènes de territoire, musées...),
- Imaginer des journées des talents en milieu scolaire,
- S'inviter dans d'autres types de lieux de vie et de rassemblement du bocage en délocalisant par exemple des répétitions et concerts (CSC, adhérents du Civam, marchés...).

## 3 – Rayonner

√ **Entretenir et élargir les réseaux :**

- Poursuivre à l'échelle Nord Deux-Sèvres : sur les plans des ressources humaines et pédagogiques, pour consolider nos équipes et nos orchestres,
- Avec les Conservatoires CRD et CRR Cholet-Niort-Poitiers sur des projets artistiques, pour les évaluations et pour des croisements sur certaines classes.
- Poursuivre les partenariats avec Boc'hall, Diff'Art et le CAMJI, acteurs de diffusion des musiques actuelles en Deux-Sèvres,
- Poursuivre les partenariats avec l'Arcup et l'UPCP-Métive pour les musiques traditionnelles.



## IV – Avec des moyens soutenables et adaptés

Les moyens alloués au service tant sur le plan humain que financier répondent des lignes directives de la collectivité.

Il ressort tout de même des enjeux propres au service. On sait que la vraie richesse d'un conservatoire de musique repose sur son équipe pédagogique.

### I – Les besoins spécifiques en Ressources Humaines

#### A – Urgence d'un régisseur à temps plein

Le régisseur actuellement en place dispose d'un mi-temps dédié au Conservatoire et un mi-temps pour Scènes de Territoire.

Sachant que le poste a également intégré une partie d'enseignement des Musiques Assistées par Ordinateur (5h hebdo), la charge de travail (la régie des concerts, la régie matérielle sur les sites, le besoin de soutien technique pour les prestations en milieu scolaire, l'assistance de prévention) et le chevauchement des besoins entre les deux services n'est aujourd'hui plus tenable.

De plus, des services comme la Musique Assistée par Ordinateur et le studio mobile, sont aujourd'hui de vrais atouts pour :

- élargir les publics (cf point II-C),
- gagner en qualité dans nos missions (garder trace et valoriser),
- gagner en transversalité dans les enseignements (création avec la formation musicale, travail scénique en lien avec l'enregistrement, formation des enseignants à ces techniques...),

Mais le manque de temps du régisseur ne nous permet pas de les exploiter pleinement, alors même que certaines activités peuvent se financer via le dispositif Pass Culture.

#### B – Consolider le poste de coordination culturelle

Le poste de coordination culturelle est actuellement dimensionné à hauteur d'un mi-temps.

L'expertise demandée par le poste le rend peu attractif sur cette base de temps de travail.

Un enjeu est donc d'installer ce poste de manière pérenne : développement du temps à hauteur des missions dévolues et complément d'activité cohérent pour installer un agent à temps plein (mutualisation avec un autre service ou collectivité).

#### C – Réussir le renouvellement générationnel au sein de l'équipe

pédagogique :

L'équipe pédagogique compte aujourd'hui 29 enseignants représentant 18.5 ETP (Equivalent Temps Plein).

La période 2014-2020 a été très favorable pour consolider cette équipe :

- 9 titularisations, 3 CDI-sations,
- des postes fragiles ont été renforcés (violon traditionnel, saxophone, orgue-clavecin),
- une attention forte a été portée aux musiciens-intervenants en milieu scolaire.

Ainsi, cette équipe solide, motivée et expérimentée, avec un fonctionnement collaboratif, a su faire face à la crise COVID faisant preuve d'adaptation et d'innovation (lien maintenu à distance).

L'enjeu pour la période 2022-2027 porte sur un important renouvellement de cette équipe avec 8 départs à la retraite programmés sur cette période (soit près d'1/3).

De plus, la pyramide des âges de l'équipe montre une très faible proportion d'enseignants âgés de < 40 ans.

L'enjeu du renouvellement de l'équipe porte sur 2 volets :

- conserver la dynamique collaborative du collectif de travail,
- assurer la continuité de la diversité des enseignements proposés.

Il se décline :

√ **Des actions en faveur de l'intégration de nouveaux arrivants au sein du service, en complément du programme d'accueil mis en place par la collectivité :**

- Poursuivre les formations collectives de rentrée : intégrante et constructive d'une culture commune,
- Organiser la transmission entre enseignants expérimentés et jeunes professionnels par la concertation pédagogique, les échanges de service, l'observation de cours,
- Poursuivre l'auto-formation via l'invitation d'artistes extérieurs invités (sur le CTEAC, la saison, les rencontres pédagogiques de passages de cycle...).
- Veiller à l'ouverture artistique et aux poly-compétences dans les profils recrutés.

√ **Nourrir l'attractivité des postes pédagogiques :**

- Poursuivre l'accueil en stage d'étudiants (Centres d'Etudes Supérieures et Centres de formation des Musiciens-Intervenants) pour faire connaître notre équipement : stages ponctuels et tutorat.
- En jouant au maximum la carte des compléments de poste au sein du Conservatoire,
- Via un management source de qualité et de bien-être au travail, qui passe notamment par l'importance consacrée à la concertation pédagogique,
- Via la prise en compte des spécificités des métiers de l'enseignement artistique (régime indemnitaire, mise à jour adaptée du règlement intérieur du personnel, valorisation des enseignants en tant qu'artistes...).



## 2 – Les moyens financiers

Le budget d'investissement alloué au service permet de nouvelles acquisitions ou le renouvellement du parc matériel et instrumental.

Le budget de fonctionnement reste très serré particulièrement pour ce qui concerne les actions liées à la saison musicale et à l'éducation artistique. Cette réalité nécessite un suivi rigoureux ainsi que, chaque année, du temps d'ingénierie et de veille chronophage pour la recherche de financements extérieurs afin de développer de nouveaux projets dynamisants à la fois pour les enseignants et les élèves.

Le temps de cours individuel en premier cycle ainsi que le temps d'intervention dans les orchestres à l'école mériteraient d'être étendus. Toute opportunité qui se présenterait pour aller dans ce sens sera à saisir.

## 3 – Les outils pédagogiques pour faciliter les apprentissages

### A – Le numérique : outil au service des apprentissages et de création

La crise COVID a accéléré l'usage des nouvelles technologies par l'équipe pédagogique. Elle a aussi permis de mieux comprendre ses attentes pour ce que le numérique peut apporter. Le numérique n'est absolument pas un moyen d'enseignement à distance mais un outil complémentaire au service des apprentissages.

Ce volet est travaillé en lien avec la Direction des Systèmes de l'Information.

Une double vigilance doit être portée :

- à ce que les outils déployés soient adaptés et compatibles avec les exigences propres à l'enseignement artistique (qualité sonore, débit...),

- à ce que les éventuels prolongements à destination des élèves soient accessibles facilement dans les milieux familiaux.

√ **Poursuivre le déploiement d'outils informatiques et numériques :**

- Facilitateurs et ludiques, les premiers tableaux blancs interactifs déployés en 2021 sont plébiscités par l'équipe de formation musicale. Un équipement pour toutes les salles de formation musicale sur les sites de Bressuire, Cerizay, Mauléon et Nueil-Les-Aubiers est envisagé.
- L'ensemble du parc informatique nécessaire à leur fonctionnement doit être prévu : chaque enseignant de formation musicale et musicien-intervenant doit être doté d'un ordinateur portable.
- La Wifi doit être accessible sur tous les sites.

√ **Poursuivre le développement d'un outil collaboratif :**

La démarche est initiée avec une bibliothèque de données partagées sur Office 365. Il conviendra de poursuivre la réflexion sur sa destination (entre enseignants ou avec les élèves) et faciliter son appropriation par les familles.

√ **Former à l'appropriation des outils numériques :**

Le déploiement d'outils numériques ne peut se faire sans les formations à destination des enseignants, adaptées à leur usage dans l'enseignement artistique et à la réalité des profils d'utilisateur que sont les enseignants (souvent pluri-employeurs, ils ne peuvent maîtriser plusieurs systèmes informatiques propres à chaque collectivité).

## **B – Le parc instrumental pour faciliter l'entrée en musique**

√ **Elargir le parc instrumental de location :**

- Le parc instrumental de location doit être étendu au-delà des instruments à vent, qui constituent l'essentiel du parc actuel.
- Le parc instrumental de location doit être élargi pour permettre, à moyen terme, d'élargir au-delà de la première année, la location par les familles. Etant donné les coûts d'achat, les familles sont légitimement réticentes à investir au terme de seulement une année de pratique.

## **C – La parthèque, un outil pour tous**

√ **Rendre la parthèque plus accessible et plus visible :**

- Située au 2<sup>ème</sup> étage de la Maison des Arts, la parthèque, mine de partitions mises à disposition gratuitement des élèves, n'est pas accessible ; il faudrait imaginer une autre localisation dans le bâtiment au rez-de-chaussée afin de créer un véritable lieu ressource, propice aux échanges entre enseignants, élèves, musiciens amateurs du territoire...
- Le catalogage sur le logiciel des Bibliothèques, déjà bien entamé, doit être achevé afin de donner un maximum de visibilité via le site Internet des Bibliothèques. Des animations virtuelles pourraient également être formulées pour mise en valeur sur ce même site.



## V – Communiquer et évaluer

Des moyens particuliers seront portés sur cet axe, probablement le moins abouti du projet 2014-2020.

### 1 – Gagner en efficacité dans la communication

#### √ Amplifier la visibilité du Conservatoire :

- Réaliser un teaser de présentation du Conservatoire, un spot publicitaire à diffuser dans les cinémas,
- Pour les documents fondateurs (projet d'établissement, règlement intérieur...) : travailler des présentations plus visuelles, moins rédactionnelles,
- Valoriser le Conservatoire sur les soirées Scènes de Territoire, festivals et événementiels du territoire en phase avec nos esthétiques,
- Poursuivre la communication via les newsletters avec les usagers même quand ils ne sont plus inscrits au Conservatoire,
- Être présent sur les Forums des Associations sur les communes dotées d'un site d'enseignement.

#### √ Adapter la communication sur les réseaux sociaux selon l'âge des élèves :

- Le compte Facebook du Conservatoire est principalement suivi par les parents d'élèves et les élèves adultes.
- Pour que les élèves eux-mêmes soient ambassadeurs de leurs concerts et prestations, il faut les valoriser sur les réseaux sociaux de leur âge (collégiens, lycéens...).

#### √ Anticiper davantage la communication liée à la saison musicale :

- Travailler des fichiers de contacts thématiques pour la diffusion,
- Mener un travail ciblé avec les communes qui accueillent un événement de la saison.

### 2 – Evaluer pour évoluer

L'évaluation du fonctionnement du Conservatoire doit être à l'image du processus d'évaluation défini dans le cursus d'apprentissage des élèves. Elle doit répondre à la règle dite des '3 P' : l'évaluation doit être permanente, publique et partagée.

#### √ Evaluation permanente :

Des indicateurs de suivi d'activités doivent être mis en place pour une auto-évaluation. Construits collectivement, leur suivi sera assuré par tous les membres de l'équipe. Ils permettront une analyse régulière du degré de réalisation du projet d'établissement.

Sont référencés les indicateurs suivants :

- Diffusion élèves en public > enseignants,
- Etat des partenariats > coordination culturelle,
- Suivi presse > assistante scolarité,
- Suivi des réunions > direction + coordination pédagogique,
- Suivi des interactions pédagogiques : échanges de service, visites de cours... > coordination pédagogique,
- Suivi de la fréquentation et sociologie du public inscrit > assistante scolarité (fréquentation, domiciliation, suivi CSP, répartition par cycle, par sexe, par pratique),
- Fréquentation public > coordination culturelle,

- Rayonnement des prestations et interventions en milieu scolaire > assistante administrative,
- Suivi des stagiaires et tutorats > direction.

√ **Evaluation publique :**

- A travers les différentes instances de concertation mises en place : Conseil d'Etablissement, réunion publique de rentrée des usagers...
- Par l'envoi systématique des documents qui régissent la vie du conservatoire et les comptes-rendus de réunion.

√ **Evaluation partagée :**

- Sonder les familles sur leur compréhension et attentes autour du conservatoire lors de moments clés des cursus : fin de première année, année des passages de cycle,
- Etablir des réunions bilans de chaque projet avec l'ensemble des parties prenantes,
- Solliciter systématiquement l'ensemble des usagers avant chaque réunion du Conseil d'Etablissement pour faire remonter leurs questionnements,
- Installer une boîte à idées.

### 3 – Mettre à jour le règlement intérieur

En lien avec les évolutions et l'actualité : processus à suivre en cas de difficulté, de litige, évolution des cursus des études, définition des situations possibles pour un suivi à distance (visio)...

## Conclusion

Au travers de ce projet d'établissement 2022-2027, et dans la continuité du chemin parcouru depuis sa création il y a 30 ans, le Conservatoire de Musique du Bocage Bressuirais sera conforté comme un acteur culturel incontournable du Bocage doté des moyens nécessaires à son bon fonctionnement, animant le territoire et rayonnant au-delà.

Par son approche globale de l'enseignement et ses pédagogies innovantes plaçant le 'Jouer ensemble' au cœur de l'apprentissage et la mobilisation de son équipe, il participera à répondre aux enjeux sociétaux actuels en contribuant à former des musiciens citoyens, autonomes dans leur pratique artistique, investis, porteurs des valeurs d'écoute, d'ouverture et de créativité, essentielles pour relever les défis de la vie.

Au-delà, il aura permis l'accessibilité de l'établissement à de nouveaux publics, en faveur d'un bon 'vivre ensemble' sur notre territoire.